

Security Intelligence
Review Committee



Comité de surveillance des activités
de renseignement de sécurité

Office of the Chairman

Bureau du président

TRÈS SECRET//RAC (avec p. j.)

N° de dossier :

le 5 mars 2018

L'honorable Ralph Goodale, député
Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile
269, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0P8

Objet : Examen des mesures de réduction de la menace du SCRS (Étude du CSARS 2017-16)

Monsieur,

Le présent rapport donne les résultats de l'examen du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité (CSARS) sur les mesures de réduction de la menace du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS). Plus d'information est donnée à l'**annexe A**.

Conformément à la *Loi sur le SCRS*, le CSARS doit examiner « à chaque exercice au moins un aspect de la prise, par le Service, de mesures pour réduire les menaces envers la sécurité du Canada ». Cette année, le Comité a examiné six mesures de réduction de la menace prises entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 octobre 2017 et pour lesquelles une autorisation ponctuelle avait été accordée.

Une de ces mesures sera examinée au prochain cycle, puisqu'elle n'a pas été exécutée en 2017. Dans l'ensemble, le CSARS a constaté que les mesures de réduction de la menace étaient conformes à la *Loi sur le SCRS*, à l'orientation ministérielle et aux politiques opérationnelles. Conformément au paragraphe 53(2) de la *Loi sur le SCRS*, le Comité a constaté qu'il n'y a pas eu de mandat émis en vertu de l'article 21.1, ni de demande de mandat refusée.

Nous serions heureux de discuter des conclusions du Comité avec vous.

Nos plus sincères salutations,

Pierre Blais, député, président

c.c : David Vigneault, directeur du SCRS

Annexe A

Contexte

L'examen portait principalement sur la période allant du 1^{er} janvier 2017 au 31 octobre 2017, mais le CSARS a pris connaissance de documents qui tombaient en dehors de ces dates afin d'analyser certaines questions pertinentes en profondeur.

Le CSARS a examiné des documents du SCRS et des documents opérationnels portant sur les cinq mesures de réduction de la menace examinées, et il a reçu des séances d'information du SCRS portant sur des mesures précises examinées et sur le processus à suivre pour élaborer et approuver les mesures. Un résumé de chaque mesure examinée est donné plus bas; nous avons également inclus le résumé d'une sixième mesure dont l'examen a été reporté à l'année prochaine.

